



FICHE FORMATION



Habilitation Electrique H0V-B0 - Non-électricien

OBJECTIF DE LA FORMATION : Formation obligatoire pour obtenir de son employeur le titre d'habilitation électrique.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE : Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique.

Connaître, appliquer et respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C18-510 et les mesures de prévention pour maîtriser le risque électrique.

Accéder sans surveillance aux environnements électriques et encadrer des travaux d'ordre non électrique.

Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Identifier le risque électrique. Le rôle de prévention de chaque stagiaire.

PUBLIC : Personnel non-électricien travaillant aux alentours de risques électriques

NIVEAU PREALABLE (Prérequis) : Aucun. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en électricité.

DUREE ET LIEU : 1 journée (7h). Sur site (Intra) ou dans nos salles de formation (Interentreprises)

MODALITES D'EVALUATION : Test et évaluation selon la Norme NF C18-510

EFFECTIF : 10 personnes maximum

MODALITES D'ACCES ET DELAIS EN INTRA : Notre planning de dates de formations dépend de la disponibilité de l'équipe formateurs et du client.

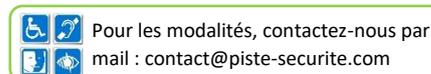
En intra : A la demande de l'entreprise pour ses salariés

Délais de planification : 3 semaines à 3 mois

MODALITES D'ACCES ET DELAIS EN INTER :

En interentreprise : A la demande de l'entreprise pour ses salariés – A la demande d'un particulier pour ses besoins professionnels.

Délais : Les dates de formations inter sont consultable sur notre site <https://piste-securite.com/formations/>
Pour en savoir plus, contactez-nous par mail : contact@piste-securite.com



Type d'action de formation : Sécurité des biens et des personnes

PISTE Sécurité

Prévention Incendie Santé Travail Environnement

Tél : 01.58.04.23.60

R.C.S Nanterre: 828 534 776. SIRET: 828 534 776 000 20. Code APE-NAF: 7490B

Organisme de Conseil et de Formation Professionnelle Continue

NDA : 11 92 21 632 92

V1 08/12/2023



PISTE Sécurité

PROGRAMME

- **Distinguer les unités de mesure électriques** : intensité, tension, résistance, puissance en courant continu et alternatif, etc.
- **Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain** : contact direct, contact indirect, arcs électriques, mécanismes d'électrisation, de brûlures et d'électrocution.
- **Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.**
- **Citer les zones d'environnement** en Basse Tension et en Haute Tension et donner leurs limites.
- **Décrire le principe d'une habilitation.**
- **Donner la définition des symboles d'habilitation.**
- **Lister les prescriptions** associées aux zones de travail.
- **Citer les équipements de protection** collective et leur fonction (barrière, écran, etc.).
- **Enoncer les risques** liés à l'utilisation et à la manipulation du matériel et des outillages utilisés dans l'environnement.
- **Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.**
- **Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie** dans un environnement électrique.
- **Nommer les documents et les acteurs** concernés par les travaux.
- **Nommer les limites de l'habilitation** : autorisations et interdits, zone de travail, etc.

CONCLUSION

Le formateur émettra pour chaque stagiaire un avis avec une recommandation d'habilitation formulée à l'employeur en fonction de la nature des opérations réalisées, des applications pratiques et de l'évaluation. Cet avis permettra à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation. Des observations complémentaires seront indiquées si nécessaire.

- Méthode de formation interactive s'appuyant sur des supports audiovisuels : diaporamas de cours et d'exercices, vidéos.
- Présentation et utilisation des Equipements de Protection Collective et Individuelle (EPC et EPI).
- Armoires électriques pédagogiques permettant d'appliquer les procédures et les consignes de sécurité.
- Contrôle en continu des connaissances, QCM d'évaluation et mise en application pratique de chaque stagiaire.
- Documentation remise à chaque stagiaire : support de cours et recueil **de la norme NF C18-510.**

Synthèse. Fin de formation.

Tarif, nous consulter

Mise à disposition d'un formateur conseil en prévention des risques professionnels.

Formation en « Présentiel »

Durée : 7 heures de formation – 1 jour

Dates de formation :	Horaires	Modalités	Lieu de formation

PISTE Sécurité

Prévention Incendie Santé Travail Environnement

Tél : 01.58.04.23.60

R.C.S Nanterre: 828 534 776. SIRET: 828 534 776 000 20. Code APE-NAF: 7490B

Organisme de Conseil et de Formation Professionnelle Continue

NDA : 11 92 21 632 92

V1 08/12/2023